

Éditorial



L'action paie

Répondant le 21 juin à un courrier que nous lui avons adressé le 1er février, le Directeur Général des Ressources Humaines nous fait savoir que l'augmentation des ratios de promouvabilité à la hors classe des Agrégés, Certifiés, PLP et Professeurs d'EPS, décidée par l'ex-ministre de l'Éducation Nationale, est financée « par une enveloppe catégorielle inscrite au budget 2007 dans le programme enseignement scolaire public du second degré, sans affectation initiale précise », et donc « ne se fait pas au détriment des promotions d'autres catégories ».

C'est sans doute pour tenter de contrer la mobilisation des collègues opposés aux projets de modification des décrets de 50 que l'ancien ministre avait pris la décision d'augmenter les contingents sus-nommés de promu à la hors classe.

Comme quoi, l'action paie.

Bernard BLOCH

Faire passer un examen peut faire perdre de l'argent



A l'heure où de nombreux professeurs des collèges et des lycées sont convoqués pour faire passer le Brevet des Collèges, le baccalauréat et les BTS, le SNCL-FAEN attire l'attention de l'opinion et des responsables de l'Éducation Nationale sur l'insuffisance des remboursements forfaitaires des frais engagés par les enseignants.

Ainsi certains professeurs convoqués pour faire passer un examen pendant plusieurs jours, à plusieurs centaines de kilomètres de leur lieu de travail et de leur domicile, devront faire l'avance de plusieurs centaines d'euros qui ne leur seront que partiellement remboursés, et avec 5 à 6 mois de retard.

Le SNCL-FAEN demande au Ministre de l'Éducation Nationale de prendre les mesures permettant de mettre fin à une situation à la fois injuste pour les enseignants et indigne de la part de notre administration.

Le SNCL-FAEN demande notamment que trois mesures soient rapidement prises :

- le versement systématique d'avances dès que les remboursements dépasseront 100 € ;
- l'augmentation du montant des « indemnités de déplacement » et de « l'indemnité journalière de mission », afin que les professeurs convoqués pour faire passer les examens n'y soient pas « de leur poche » ;
- l'accélération des procédures de remboursement.

Sport scolaire

Le ministre de l'Éducation Nationale a fait savoir que l'ensemble des forfaits « sport scolaire », supprimés au titre du décret De Robien, allait être restitué aux enseignants.

Le décret, un arrêté et une circulaire d'application prévoyaient en effet la suppression du caractère forfaitaire de la décharge de trois heures pour le sport scolaire dans le service des professeurs d'EPS.

Concernant la déclaration du Président de la République sur le « doublement » des heures d'EPS, le ministre a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'en augmenter le nombre, mais par exemple de réserver à cet usage des créneaux horaires au moment du soutien scolaire. Ce dispositif se ferait à moyens constants et les enseignants seraient payés en heures supplémentaires.

Éveil à la science

A l'occasion des cérémonies d'hommage à Pierre-Gilles de Gennes, prix Nobel de physique pour l'année 1991, décédé le 18 mai 2007, le Président de la République a déclaré : « Dans le projet éducatif que je proposerai bientôt à la France, je mettrai à la première place l'éveil à la science, à son esprit, au sentiment de sa grandeur et de sa beauté ».



Réduire le nombre des heures d'enseignement des disciplines scientifiques en collège en globalisant (même à titre expérimental) les horaires de SVT, de sciences physiques et de technologie constitue-t-il le meilleur moyen d'atteindre l'objectif fixé par le Président de la République ?

Handicap

Le ministre de l'Éducation Nationale a annoncé l'ouverture de « 200 Unités Pédagogiques d'Intégration supplémentaires à la rentrée prochaine » et l'objectif de 2 000 unités ouvertes avant 2010. Il a par ailleurs rappelé qu'actuellement plus de la moitié des élèves handicapés étaient inscrits dans une des 900 UPI déjà actives dans le secondaire.



Toutefois, le financement de ce plan de développement des UPI n'a pas été détaillé.

Le ministre a également dit qu'il voulait réfléchir à « unifier davantage les statuts [des intervenants auprès des enfants handicapés] », à savoir unifier les recrutements et la formation des Auxiliaires de Vie Scolaire et des Emplois Vie Scolaire dédiés à l'Aide à la Scolarisation des Élèves Handicapés.

Actuellement, AVS et EVS ASEH ont des missions équivalentes, mais les AVS ont des contrats de droit public et sont recrutés par l'inspection académique, alors que les EVS ont des contrats de droit privé et sont recrutés par les chefs d'établissement.

« Jeu » du foulard

Le Ministre de l'Éducation Nationale a fait savoir que les élèves allaient être informés en cours de SVT et d'EPS des risques liés au « jeu » du foulard mais que, toutefois, cette action de prévention ne devrait pas faire l'objet d'un cours spécifique dans ces matières ni donner lieu à une circulaire.



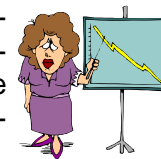
On peut douter d'une diffusion précise et efficace de l'information et de la décision du Ministre si aucun texte officiel ne le propage.

Une devinette pour conclure : à qui l'administration cherchera-t-elle à faire endosser la responsabilité en cas de blessure ou de décès d'un élève consécutif au stupide « jeu du foulard » si l'information n'a pas été diffusée aux élèves dans les cours de SVT et d'EPS ?

Cherchez bien ; la réponse est facile à trouver...

Malaise des enseignants

En visite au lycée d'enseignement général et professionnel de Valdeblore (académie de Nice), le Président de la République a évoqué le malaise des enseignants en ces termes :



« Il faut répondre au malaise que je sens chez les éducateurs et les enseignants. Leur place doit être centrale ».

« Ils doivent être respectés, valorisés, récompensés, sinon on passe à côté des enjeux d'avenir ».

« L'autorité et la sécurité du maître doivent être confortées, car c'est lui qui transmet les savoirs ».

« Il faut débattre de la signification du métier d'enseignant : qu'est-ce qu'il faut transmettre et comment transmettre ? ».

Puis le Président a promis de s'engager très fortement avec le Ministre pour « faire bouger les choses ».

Il est certain que les choses vont bouger. Et probable que nous devons nous battre pour que ce soit dans le bon sens...